Mai 2014

BANNALEC

journal d'informations municipales

Travaux

Un préau tout en couleurs à l'école

L'EDITO

Le nouveau conseil municipal, fort de 29 membres, a été installé le 29 mars dernier. 14 nouveaux élus y sont entrés et vont découvrir petit à petit la dimension de la tâche à accomplir. Ils seront aidés, je n'en doute pas, par les 15 autres qui ont acquis un peu d'expérience.
Vous avez décidé de m'élire au poste de maire. Merci à vous tous pour ce vote de confiance. Je vais m'attacher à être à la hauteur de la tâche que vous me confiez. Je vous l'annonce dès à présent : ce sera mon dernier mandat de maire.
Je n'ai pas comme intention de tout changer, mais bien au contraire de continuer le travail, dans la même direction, tous ensemble, avec comme seul objectif, l'intérêt général de notre commune. Comme je l'ai déjà dit le dimanche 23 mars lors de la proclamation des résultats, je félicite les 58 acteurs qui ont bravé les urnes. Ils ont accompli un acte citoyen, fort et courageux.
Je voudrais aussi remercier tous les élus qui ont décidé de ne pas renouveler le bail pour ces 6 ans à venir : j'ai eu l'occasion de les récompenser à l'issue du dernier conseil municipal de la dernière mandature.

Voici ci-dessous les quelques mots que j'ai prononcé après mon élection :
A ce nouveau conseil municipal, que je vais avoir l'honneur de présider les 6 années à venir, je voudrais dire que la tâche qui nous attend est exaltante, passionnante. Nous allons avoir à traiter des sujets de différentes natures, de complexités diverses, dans des domaines variés. Je souhaite qu'à chaque fois, nous travaillions dans un esprit constructif, en pensant toujours à trouver un consensus le plus large possible et en faisant passer l'intérêt général en premier.
A vous tous qui composez ce conseil municipal, je vous souhaite de connaître la joie de satisfaire le plus grand nombre possible de Bannalécois.
Je vous demande du sérieux, du travail et le respect mutuel de chaque membre composant cette assemblée : que comme nos prédécesseurs, notre intégrité soit irrépprochable.
Que nous puissions travailler avec la même sérénité que les mandats précédents, et puissions dire dans 6 ans : « on a fait du bon boulot. »
Bon courage à tous.

Yves André

PENNAD-STUR

Ar c'huzul-kêr nevez, a zo 29 ezel ennañ, a oa bet staliet d'an 29 a viz Meurzh tremenet.
14 dilennad nevez zo aet e-barzh hag emaint o vont da ober anaoudegezh tamm-ha-tamm gant al labour bras a vo da seveniñ. Skoazellet e vint, hep mar na marteze, gant ar 15 den all o deus bet prenet un tamm skiant.
Evel ma'm boa lavaret dija d'ar Sul 23 a viz Meurzh pa oa bet embannet an disoc'hoù e kasan ma gourc'hemennoù d'an 58 den o doa lakaet o anvioù en dilennadeg-se. Graet o deus un dra bouezus ha kalonek evit ar gumun.
C'hoant am befe ivez da drugarekaat an holl zilennidi o deus divizet chom hep ober ur respet nevez er 6 vloaz da zont : tro am boa bet da c'haredonañ anezho goude kuzul-kêr diwezhañ ma respetad diwezhañ.

Setu amañ dindan an nebeud gerioù am boa distaget goude ma oan bezañ bet dilennet :
D'ar c'huzul-kêr nevez-mañ, a vin enoret o kadoriañ e-pad ar c'hwech vloaz da zont, e fellfe din lavaret eo entanus ha broudus al labour a zo o c'hortoz ac'hanomp. Emaomp o vont da blediñ gant danvezioù luziet a bep seurt war tachennoù liesseurt. C'hoant am eus ma labourimp bewech gant ur spered sevel, en ur glask atav kavout an emglev ledanañ ma c'hallimp ha lakaat al laz hollek da dremen da gentañ.
D'an holl dud ac'hanoc'h zo e-barzh ar c'huzul-kêr-mañ e hetan kaout plijadur o vastañ da ezhommoù an niver brasañ ar gwellañ a dud e Banaleg.
Goulenn a ran diganeoc'h bezañ sirius, labourat ha kaout doujañs evit holl izili ar vodadeg-mañ : ra vimp reizh ha direbech evel m'eo bet hon diagentourien. Ra c'hallimp labourat en un doare seder evel ma oa bet graet er respetoù kent ha ra c'hallimp lavarout a-benn 6 vloaz « Labour vat hon eus graet ».
Kalon vat d'an holl

Youn André

En bref

Sclérose en plaques : S. Lamandé, déléguée

Stéphanie Lamandé est la représentante finistérienne de l'Association française des sclérosés en plaques (Afsep). Les délégués de l'Afsep ont pour mission de soutenir les personnes atteintes de sclérose en plaques, de leur apporter une écoute, un soutien moral, ainsi que de les informer et de les orienter dans leurs démarches administratives. Ils mènent régulièrement des actions au plan local, par le biais de rencontres amicales, de réunions d'information, de groupes de paroles et de manifestations de collectes de fonds.
Contact :
Stéphanie Lamandé, 30, rue de Rosporden
Tél. 06 71 16 11 78
Email : stephanie.lamande@afsep.fr

Naturalisation : un Bannalécois à l'honneur

Environ trois fois par an, le préfet du Finistère invite les nouveaux citoyens français à une cérémonie d'accueil. Ce fut le cas dernièrement, pour le Bannalécois Mohamed Elmoctar, dit Ibatan, ci-dessus en préfecture avec le maire Yves André.

Journal d'informations municipales de Bannalec
Directeur de publication : Yves André
Comité de rédaction : Marie-France Le Coz, Guy Le Sergent, Arnaud Taéron, Daniel Sellin, Marcel Jambou, Nicole Rouat, Josiane André, Martine Prima
Crédit photos : mairie de Bannalec, associations, Patrick Tanguy
Conception, rédaction et réalisation : Patrick Tanguy, Quimperlé 06 71 26 73 19
Impression : Imprimerie Nouvelle, Quimperlé
Imprimé sur papier recyclé

Élus municipaux
Merci !

En mars dernier, à l'issue du conseil municipal, le maire, Yves André, a remis aux élus qui ne se représentaient pas en 2014, une assiette de la commune et quelques livres, les remerciant et les félicitant pour leur implication et leur sérieux.
Étaient présents Michèle Le Roux, Jean-François Le Roux, Florent Hiliou, Gérard Beraut, Daniel Sellin, Colette Le Bourhis, qui a effectué trois mandats, et Yannick Guernec. Absents sur la photo, Yveline Sinquin, Marie-Renée Thiec, Alain Jacquiot et Catherine Faverie.

Personnel municipal
Quatre médailles du travail

Quatre employés municipaux ont reçu en janvier dernier, la médaille d'argent du travail pour leurs 20 années au service des collectivités locales.
Marie-Louise Massé, présente depuis l'ouverture du foyer logement, fut la première veilleuse de nuit de cette structure. Titularisée comme auxiliaire de soins en 1994, elle est aujourd'hui auxiliaire de soins principale.
Après avoir débuté comme conducteur au Sivom en 1994, Gwenaël Tréguier a rejoint les services techniques en 2000. Agent de maîtrise depuis 2005, sapeur-pompier volontaire, il est aussi assistant de prévention.
Claudine Kervran est entrée au sein de la collectivité en 1992, d'abord comme agent d'entretien, puis en tant qu'agent spécialisé des écoles maternelles (Asem), où elle a été titularisée en 1993.
Marie-Pierre Rannou-Laonet a suivi le même parcours : nommée agent d'entretien, au 1er février 1992, elle travaille comme Asem depuis le 30 août de la même année. Toutes deux ont accédé au grade d'Asem principale.

Passeurs de lumière
Un film en accès libre

Lors de l'édition de 2012, le centre-ville fut placé au cœur du festival. Un tournage de film a été réalisé durant le week-end du 30 novembre au 2 décembre. Il s'agissait de reconstituer une page d'histoire de Bannalec : la traversée du bourg par le Général de Gaulle, moment immortalisé à l'époque par le photographe René Thersiquel.
Découvrez le making-off et le court métrage réalisé par Michel Dupuy avec la participation de nombreux Bannalecois :
www.bannalec.fr

Enquête sur la formation professionnelle

Une enquêtrice de l'INSEE munie d'une carte officielle visitera quelques administrés pour réaliser une enquête entre avril et septembre. Ceux ci seront prévenus préalablement par courrier.

EHPAD
Mme Gaonac'h a fêté ses 100 ans

Le 30 janvier dernier, entourée de sa famille, Mme Gaonac'h a fêté un anniversaire pas tout à fait comme les autres : elle a en effet 100 ans !

Union des artisans et commerçants (UCAB)

Un nouveau bureau, un nouveau site internet

Une nouvelle année commence pour l'UCAB, avec un bureau fraîchement élu et présidé par Géraldine Delcourt. Réputée pour son dynamisme, la commune de Bannalec attire chaque année de nouveaux habitants. L'UCAB, par ses différentes actions et son nouvel essor, souhaite participer à cette impulsion. Elle désire également créer un véritable lien entre les commerces et entreprises de la commune pour mieux les faire connaître des Bannalécois.

Un site internet

L'UCAB propose un nouveau service à ses adhérents : www.ucab.info

Ce site internet vise bien sûr à faire connaître et promouvoir les entreprises bannalecoises, au niveau local et au-delà. Il a aussi pour objectif de donner le réflexe et l'envie de consommer localement, et d'aider ceux qui ont du mal à faire la démarche vers le web.

« Nous voulons ainsi créer du lien et du réseau car l'association se veut être utile aux entreprises, » précisent les responsables.

Contact pour figurer sur le site :
sophie@studionotus.fr ou e.hie@a2enet.fr

Vide-greniers en juillet

Rendez-vous majeur de l'association, le 6e Salon des entreprises artisanales s'est déroulé le dimanche 18 mai. L'occasion pour le public de découvrir les commerçants et artisans de la région, dans les stands bien sûr mais aussi, pour certains, au travers d'animations et de démonstrations.

Autres animations, l'UCAB organise un vide-grenier en juillet et les animations de Noël en décembre, en partenariat avec des associations locales, sans oublier les différentes manifestations auxquelles l'UCAB participe physiquement ou financièrement, en particulier Les Rias.

Le mot de la présidente :

« Au nom de l'UCAB, je me réjouis du dynamisme des entreprises locales et de l'arrivée de nouveaux membres, pleins d'énergie et d'idées. Notre association se met au service de toutes les activités professionnelles de la commune, par la visibilité positive donnée à toutes les entreprises, dont celles qui ne sont pas encore membres. Poursuivons nos actions afin que chacune prospère et participe activement au dynamisme de notre commune. »

Le nouveau bureau :

Présidente : Géraldine Delcourt *(Histoire de Flair)*
Vice-présidente « commerçants » : Sylvie Le Fouest *(8 à Huit)* suppléée par Solène Le Bourhis *(Brindille)*
Vice-président « artisans » : Michel Charton *(AMSB)* suppléé par Daniel Postec *(Daniel Postec paysagiste)*
Vice-présidente « services et autres » : Christine Maurin *(Act'Env)* suppléée par Robert Molliens *(Aven gravure)*
Trésorière : Isabelle Fraval *(Entreprise Fraval)*
Secrétaire : Sonia Leconte *(SFDL)*
Chargée de communication : Sophie Witkowski *(Studio Notus)*
Administrateurs : Chantal Le Naour *(Elevage canin du hameau de La Villeneuve)*, Jocelyne Le Naour *(Intermarché)*, Emmanuel Hié *(société A2E. Net)*.

Vie commerciale et artisanale

Depuis le dernier bulletin, quelques changements sont intervenus dans la vie commerciale et artisanale :

- *Le comptoir d'Inès* a déménagé au 1 place des Fusillés et est remplacé place de la Paix par *Yohann* qui fait partager sa passion des pierres dans son magasin.
- Changement aussi au 30 bis rue de la gare : Madame Perez y a mis sa touche espagnole et vous pouvez trouver *A l'Andalouse* de la paëlla ou du couscous maison en plus du kebab.
- Trois nouvelles entreprises et activités :

Fabrication de meubles *Eco Palettes*
Meubles sur mesure en bois de palette non traité
Nicolas Caillarec, 38 rue de Kerlagadic
(Tél. 06 67 02 84 35)
Meubles-Eco-Palettes sur Facebook

Breizh Métal Design
Ferronnerie et chaudronnerie d'Art intérieur extérieur
Benoit Nardou, Kermérour-Boulben
(Tél. 06 06 74 34 14)
Breizh-Metal-Design sur Facebook

Génésis Agencement
Dépannage, aménagement, isolation....
Neuf et ancien
Laurent Bouchaud
(Tél. 06 74 82 39 01)
Email : *l.bouchaud@orange.fr*

Assainissement non collectif

Le bilan des contrôles périodiques sur la commune

Obligatoire et réalisé sous la responsabilité de la Cocopaq, un contrôle périodique des systèmes d'assainissement non collectif a été réalisé en 2012 et 2013 sur Bannalec. Si 83 % des installations ne sont pas conformes aux dispositions réglementaires, seules 4 % d'entre elles doivent faire l'objet de travaux dans un délai de 4 ans car elles présentent un risque de pollution ou de danger pour le santé.

Le contrôle périodique est obligatoire dans les conditions prévues par des textes réglementaires, dont l'arrêté du 27 avril 2012 pris en application des récentes lois sur l'eau et les milieux aquatiques.
Réalisé depuis 2012 sous la responsabilité de la Cocopaq, il consiste à :
- s'assurer de l'existence de l'installation, de vérifier son état de fonctionnement et les conditions de son entretien,
- évaluer les éventuels dangers pour la santé des personnes et/ou les risques avérés de pollution de l'environnement.

1 318 installations sur la commune

Sur les 1318 installations d'assainissement non collectif recensées sur la commune, 1133 étaient concernées par la campagne 2012-2013, les 185 autres ayant fait l'objet d'un récent contrôle.
9 % des 1133 installations en question ne présentent pas de défaut ou uniquement des défauts d'usure normale.

83 % ne sont pas conformes aux dispositions réglementaires en vigueur essentiellement en raison de dimension insuffisante de la fosse de prétraitement *(fosse septique)* et d'absence de dispositif de traitement *(épandage)*. Mais seulement 4 % des installations doivent faire l'objet de travaux, dans les 4 ans à venir car elles présentent un danger pour la santé des personnes ou un risque de pollution pour l'environnement.
Dans 79 % des cas, les travaux pourront être effectués à la vente du bien, soit par le vendeur, soit par l'acquéreur dans l'année suivant l'achat.

8 % n'ont pas pu être contrôlées à cette date : 13 rendez-vous ont dû être reportés, 40 occupants étaient absents, 13 ont refusé, et il faut ajouter les 18 demandes répétées d'informations.

Ces contrôles seront renouvelés tous les 8 ans.

Economie d'eau

La commune montre l'exemple

En fin d'été, certaines années, les niveaux d'eau de nos rivières peuvent être très bas au point d'inquiéter pour satisfaire les besoins domestiques et des entreprises, dans le respect des débits nécessaires à la préservation des milieux aquatiques.

En tant que collectivité qui se doit d'être exemplaire, Bannalec, avec une dizaine d'autres communes du territoire, s'est portée volontaire pour réaliser un diagnostic d'économie d'eau de ses bâtiments et équipements publics. Réalisée en 2013 par un bureau d'études indépendant, l'étude* a permis de :
- déceler les gains envisageables et les consommations anormales.
- faire différentes préconisations telles que la mise en place de matériels dit *hydro-économes* : aérateurs économes sur les robinets, boutons poussoirs, WC à double-commande, sous-compteurs ou bien encore réducteurs de pression.

Le coût total des équipements préconisés, estimé à 3000 €, permettrait de réduire la consommation d'eau d'environ 15 % et serait amorti sur à peine 2 années.
Une large diffusion de ces résultats est désormais envisagée notamment auprès des scolaires. Les services techniques vont adapter les dispositifs de distribution en conséquence.
On peut légitimement penser que l'exercice conduit chez le particulier aboutirait à des résultats comparables, générateurs de moindres dépenses.

L'EAU EST PRÉCIEUSE, ÉCONOMISONS-LA !
4 minutes sous la douche : 50 litres d'eau consommée
1 robinet qui goutte : 100 litres d'eau perdue en 24 h
1 m³ d'eau chaude consommée : 7 € dépensés

**Etude conduite à l'initiative du Syndicat Mixte Elle-Isole-Laïta (SMEIL) chargé de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)*

Jardiner malin : adoptez l'hôtel à insectes

Le 19 novembre dernier, le Sénat a adopté la proposition de loi portée par le sénateur breton Joël Labbé, visant à interdire l'usage des pesticides par les collectivités et les particuliers, à partir de 2020.
La commune de Bannalec s'est engagée dans cette voie en supprimant l'usage des herbicides pour l'entretien des trottoirs, en réduisant les quantités de produits utilisés pour l'entretien des terrains de sport et du cimetière, en formant ses agents, en informaant les citoyens sur les pratqies du «*Jardiner malin*»..
Cette fois, voici un moyen d'améliorer l'hébergement des insectes dans nos jardins souvent trop bien entretenus ! En effet, débarrassés du bois mort, de végétation sèche, du lierre, ils ne laissent plus de place aux insectes prédateurs de pucerons (coccinelles, syrphes et chrysopes, pince-oreilles...) ou aux pollinisateurs (abeilles solitaires, bourdons...).
Pour pallier ce manque d'abri naturel, construisez un *hôtel à insectes*. Posé face au soleil, protégé du vent et de la pluie, il hébergera au fil de l'année les insectes selon leur cycle de vie. Privilégiez le recyclage de planches non traitées, de la paille ou des graminées sèches coupées sur un talus. Un tel hôtel à insectes, conçu et installé par les services municipaux, est à voir dans le massif de fleurs de la Place de la Paix (derrière l'église).

Budget 2014

Exploitation : 4 969 720 €

DÉPENSES

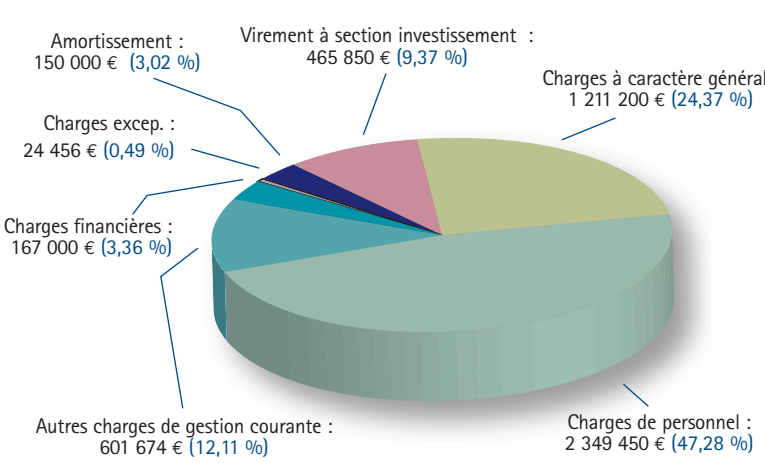

RECETTES

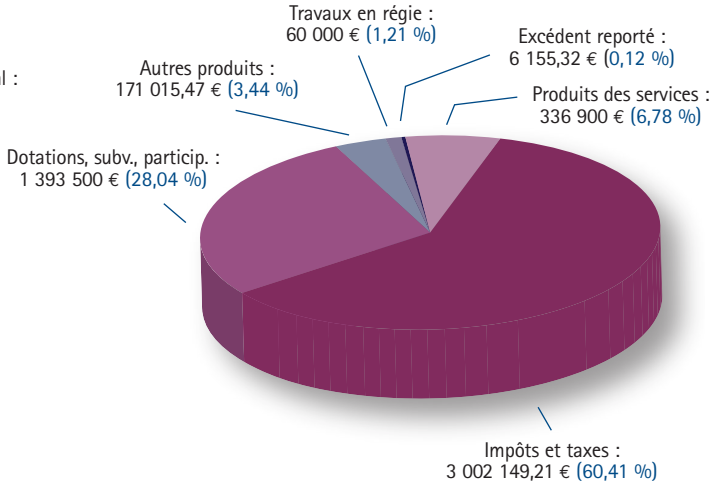

Investissement : 5 608 600 €

DÉPENSES

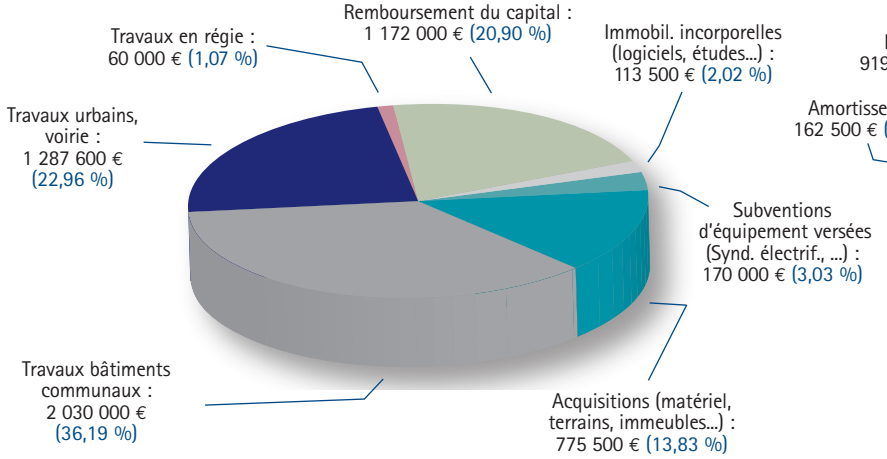

RECETTES

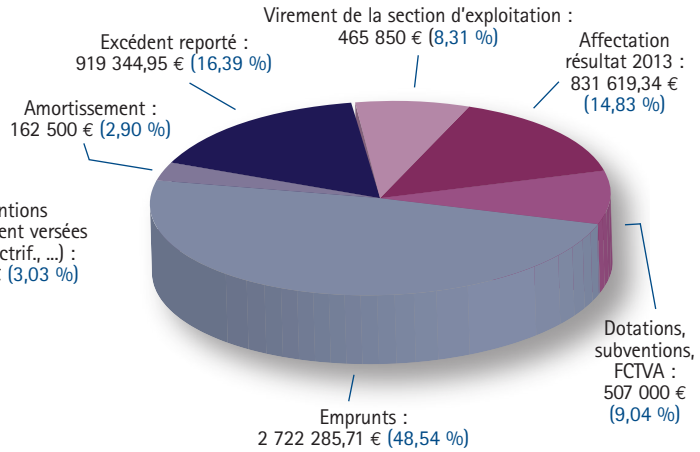

Une commune, tout comme un ménage, perçoit de l'argent, dépense de l'argent, investit pour entretenir son patrimoine.
Les finances de Bannalec, c'est : 1 budget principal et 6 budgets annexes (eau, assainissement, atelier relais, pompes funèbres, logements sociaux, lotissements) et un budget rattaché, le CCAS.

Le conseil municipal a voté le 14 mars dernier le dernier budget primitif de la mandature, c'est-à-dire l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de la commune pour une année.
L'avenir d'une commune se lit dans son budget, toutes les dépenses et actions y apparaissent, de l'achat de chaises pour l'école, de rideaux pour la mairie, de véhicules pour les services jusqu'aux travaux de voiries et gros investissements.

Le budget 2014 pour Bannalec est élaboré dans un contexte national contraint. Nous devons compter de moins en moins sur les dotations de l'État. C'est sur la dotation globale de fonctionnement, donc sur les recettes courantes des collectivités, que pèse la réfaction. Celle-ci baissera globalement de 3,3 %, même si Bannalec, en raison de l'augmentation de sa population, devrait voir sa dotation être revue à la hausse.

L'objectif financier de Bannalec est surtout d'éviter la dégradation de son épargne pour pouvoir continuer à investir. La maitrise des dépenses de fonctionnement reste une problématique forte de la préparation du budget, afin de dégager un auto financement conséquent. Tous les services font des efforts et ce malgré l'augmentation mécanique des dépenses liées aux ressources humaines (masse salariale, formation...).
Cette maitrise, qui ne doit en rien entamer les services proposés à la population, doit être le fruit d'un travail continu, mise en concurrence des fournisseurs, économie d'énergie dans les bâtiments publics, recherche de gain de productivité...
De nombreux investissements sont prévus : travaux de voirie, et surtout la nouvelle crèche.

Ce qu'il faut retenir du budget 2014

Les finances sont saines, tous les indicateurs financiers sont corrects, l'épargne dégagée en 2013 (384 645 €) va nous permettre d'emprunter, d'autant plus qu'un remboursement d'emprunt va s'éteindre en 2014 et deux en 2015.
Cette année encore, le budget a été voté sans augmentation des taux communaux des impôts locaux, afin de poursuivre l'objectif de modérer la pression fiscale sur les Bannalécois.

Travaux en images

Ecole élémentaire : les travaux d'aménagement de l'accès par la rue de st Thurien sont terminés, avec en particulier l'installation d'une rampe et d'un préau très coloré.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : les travaux de terrassement du centre de loisirs et de la nouvelle crêche viennent de débuter. Le chantier devrait durer 15 mois.

Calvaire de Trébalay : il a été entièrement restauré par les services techniques de la commune..

Route de Saint-Thurien : des coussins berlinois ont été posés devant l'accès à l'école Notre-Dame du Folgoët afin d'améliorer la sécurité des piétons.

Ecole maternelle : un nouveau portail a été installé.

En bref ....

Charte Ya d'ar Brezhoneg : une signalétique bilingue

Dans le cadre de la charte Ya d'ar Brezhoneg, signée par la commune, la signalétique de la mairie et des bâtiments communaux est désormais bilingue.

Élections européennes le 25 mai : le vote blanc reconnu

Les élections européennes auront lieu en Europe le dimanche 25 mai 2014 afin de désigner les 751 députés européens représentant les 28 États membres de l'Union européenne au sein du Parlement européen.
Un rappel, chaque électeur devra se munir d'une pièce d'identité pour voter.
Une première, les électeurs pourront voter blanc et voir ce vote reconnu comme tel, le Parlement ayant définitivement adopté ce mercredi 12 février 2014 une proposition de loi centriste en ce sens. Cette proposition de loi prévoit que les bulletins nuls seront décomptés séparément des bulletins blancs. Chaque électeur pourra voter «blanc» soit en introduisant dans l'enveloppe un bulletin blanc, soit en laissant cette enveloppe vide. Bulletins blancs et bulletins nuls seront comptés séparément, sans toutefois être comptabilisés dans les suffrages exprimés.

Association Benjamin : les pétanqueurs solidaires

Le club de pétanque s'est associé, en début d'année, à l'initiative de quatre étudiants du lycée Kerustum de Quimper, dont le Bannalécois Mathieu Toquec, au profit de l'association mellacoise *Benjamin*. Dans le cadre d'un projet d'initiative et de communication, ils ont eu l'idée d'organiser un concours de pétanque dont les bénéfices seraient intégralement versés à l'association Benjamin. La compétition amicale a connu un franc succès puisque c'est un chèque de 1 314 € que Mathieu Toquec, accompagné de Patrick Riouat et Francine Tamic, deux responsables du club bannalécois, a remis à l'association *Benjamin*. *« Cette somme sera reversée au professeur Le Caignec, chercheur généticien au CHU de Nantes, qui travaille sur la maladie Hadju Cheney dont souffre Benjamin, »* a précisé Nathalie Rostrenne, la maman de ce dernier.

Le nouveau conseil municipal

Le nouveau conseil municipal a été mis en place le 29 mars dernier. Yves ANDRÉ a donc été réélu à son poste de maire. Il est entouré de 8 adjoint(e)s et de 5 conseillers-délégués :
Marie-France LE COZ, 1ère adjointe en charge des affaires économiques et de la culture ;
Guy LE SERGENT, 2è adjoint en charge des affaires scolaires et de la jeunesse ;
Nicole RIOUAT, 3è adjointe en charge des affaires sociales et du logement ;
Christophe LE ROUX, 4è adjoint en charge du développement durable ;
Josiane ANDRÉ, 5è adjointe en charge de l'urbanisme et de l'aménagement ;
Sylvain DUBREUIL, 6è adjoint en charge des affaires sportives, de la communication et des relations institutionnelles ;
Pascale LE BOURHIS, 7è adjointe en charge de la citoyenneté, du tourisme et du transport ;
Jérôme LEMAIRE, 8è adjoint en charge des bâtiments publics et de la voirie rurale.
Les conseillers-délégués : Alain LEBRUN (suivi des chantiers et énergie) ; Anne-Marie QUÉNÉHERVÉ (cadre de vie et toponymie) ; Marie-Laure FALCHIER (relations avec le collège et les écoles sous contrat d'association) ; Roger CARNOT (vie associative et espace rural) ; Arnaud TAÉRON (événementiel).

De gauche à droite : **Christelle Bessaguet, Roger Carnot, Laurence Ansquer, Yves André, Marcel jambou**

De gauche à droite : **Jérôme Lemaire, Eva Cox, Arnaud Taéron, Christelle Couthouis, Stéphane Le Padan**

De gauche à droite : **Gérard Viale, Marie-France Le Coz, Marie Laure Falchier, Nicole Riouat, Alain Lebrun**

De gauche à droite : **Anne Marie Quénéhervé, Guy Doeuff, Josiane André, Pascale Le Bourhis, Sylvain Dubreuil**

De gauche à droite : **Stéphane Guérer, Guy Le Sergent, Marie-José Toullec, Christophe Le Roux, Martine Prima**

De gauche à droite : **Stéphane Poupon, Denise Decherf, Patricia Delavaud, Michel Le Goff**

Vélo Loisirs

En selle depuis 10 ans

Répondant à une attente d'une pratique sur route comme en VTT, le club Vélo Loisirs a vu le jour en décembre 2003 grâce à quelques passionnés.
L'association a fêté ses 10 ans d'existence autour de sa quinzaine de membres.

L'effectif consistant du départ (une trentaine de licenciés) s'est réduit pour se stabiliser à une quinzaine d'adhérents. Le club, qui a compté 4 femmes parmi ses licenciés, n'a aujourd'hui que des hommes pratiquant la discipline.
En 10 ans, le VLB a animé la vie locale en organisant différentes randonnées : cyclo, VTT, marche, à l'exemple de « *Tout Bannalec à Vélo* ». Le club s'est aussi investi dans l'information sur les dons d'organes et dans le Téléthon en relevant des défis !
Depuis 2009, le VLB dipose d'un local flambant neuf, mis à disposition par la municipalité, qu'il partage avec les joggeurs. En 10 ans, 3 présidents, 3 secrétaires et 4 trésoriers se sont relayés pour conduire le club affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme qui compte environ 125 000 pratiquants. Tous les licenciés du VLB sont Bannalécois : le plus jeune a 25 ans, le plus âgé, 72 ans.
Les départs des sorties du dimanche matin se font du stade municipal : à 9h l'hiver, 8h30 au printemps et 8h en été. Les distances parcourues varient de 60 km à plus de 100 km suivant les saisons et la forme de chacun. Outre les sorties du dimanche matin, le Vélo Loisirs participe à une quinzaine de concentrations de clubs du Finistère et du Morbihan. Il est aussi présent dans les grandes manifestations cyclo sportives régionales telles que la Pierre Le Bigaut, la Cyclo du Morbihan, le Tro Bro Cyclo...
Comme tous les ans, le club organise sa propre randonnée cyclo, VTT et marche *Au pays des genêts*. Rendez-vous est donné cette année le dimanche 1er juin. Les départs et les arrivées se feront à l'espace André Duval.
Contacts : **Bernard Nestour, président du VLB, au 02 98 06 65 38 ou 07 86 47 20 95.**
En savoir plus : **velo loisirs Bannalec overblog.com**

AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

Valoriser les circuits courts

Une nouvelle association se met doucement en place : l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. Elle a pour objectif de valoriser les circuits courts, de créer le lien entre le producteur et le consommateur. Au-delà, le but est bien de contribuer à faire vivre une agriculture, en reconversion ou biologique, de proximité, socialement équitable, écologiquement saine. Une deuxième réunion de présentation et d'information est prévue le vendredi 23 mai, à 18h, au local, 18 rue de la Gare.

A l'origine, c'est dans les années 60 que des mères de famille japonaises, inquiètes de voir l'agriculture s'industrialiser, fondèrent les premiers *Tekei*, ce qui peut se traduire par *la nourriture avec le visage du fermier dessus*, dont le principe était le suivant : en échange de l'achat à l'avance de la récolte du paysan, ce dernier s'engage à fournir des aliments cultivés sans produits chimiques.
Le principe des Amap est le même. L'adhésion à l'association permet au consommateur de signer un contrat avec un ou plusieurs producteurs de cette même association, en échange de quoi celui-ci ou ceux-ci s'engagent à livrer de façon régulière les produits commandés. Le règlement se fait à l'avance.
Huit producteurs se sont d'ores et déjà engagés auprès de l'Amap de Bannalec : Hervé Tanguy, de Saint-Thurien (légumes) ; la ferme de Quimerc'h, à Bannalec (pain, confiture et crêpes) ; Maya et Jos Kok, de Douarou Koad Kimerch à Bannalec (fromage de vache à pâte pressée) ; Christel Bellamy, de Saint-Hernin (pizza bio) ; Aldwin Le Bras, de Gourin (lapin) ; Sébastien Fouillant, de Gourin (poulet) ; Valérie et Bruno Royant, de Scaër (fromage de vache) ; Nicolas Luneau, de Lanvénégen (cidre et jus de pommes).
En savoir plus : **Nicolas Clément au 06 25 22 42 96** ou **amap-bannalec@gmail.com**

Bannalec Horizon 2020

MERCI DE VOTRE CONFIANCE

Le 23 mars dernier, vous avez élu un nouveau conseil municipal ainsi que vos représentants à la communauté de communes (COCOPAQ). Vous avez confié cette responsabilité à notre liste « Bannalec Horizon 2020 » et nous vous remercions de cette confiance.

Nous avons maintenant un devoir de réussite et notre travail consiste à poursuivre nos actions pour permettre à chacun de se sentir bien à Bannalec, mais aussi d'assurer le développement de notre commune.
Les compétences communales et intercommunales sont importantes et nombreuses : urbanisme, actions sociales, écoles primaires, culture, sport, transport, gestion des déchets, ...
Il semble même légitime de penser que les élus locaux détiennent une partie des clés pour sortir de la crise. En effet, notre proximité est certainement un des premiers boucliers contre la précarité (notamment au travers du CCAS*). Mais nous saurons aussi impulser et mobiliser les acteurs autour de projets porteurs d'avenir (aménagement du quartier de la gare, PLU, projet de méthanisation, crèche, ...). Ainsi, gérer l'urgence et le quotidien tout en en préparant l'avenir de notre commune telle sera notre responsabilité pendant 6 ans.

Dans un pays qui doute de lui-même mais encore plus dans la capacité de ses dirigeants à mettre en œuvre des politiques efficaces de redressement économique, la tentation est parfois forte de chercher des solutions qui ne sont souvent que des illusions dangereuses. Loin des idées reçues et des idéologies démagogiques, la liste Bannalec Horizon 2020 continuera donc à mettre en œuvre une politique efficace et à l'écoute des Bannalécoises et Bannalécois tout en respectant l'intérêt général de notre commune.
MERCI,

Le groupe de majorité municipale, Bannalec Horizon 2020

*CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Bannalec bouge

AGIR EN TOUTE TRANSPARENCE

Nous voulons remercier les Bannalécoises et Bannalécois qui se sont exprimés en notre faveur lors du vote municipal du 23 mars 2014.

Une partie des habitants était en attente d'une autre politique gouvernementale, une alternative à la gauche ultra libérale dont les décisions ont des répercutions sur toutes les collectivités, dont Bannalec.

Nous voulions réagir en toute transparence et sans ambiguïté, en nous associant à un mouvement social de résistance qui s'est mis en marche avec le Front de Gauche. Notre démarche a été claire dès le début, nous souhaitions que les habitants aient le choix, et permettre ainsi à la démocratie de s'exprimer pleinement.

Nous sommes un groupe de proposition qui démontrera par ses actions de tous les jours, que d'autres options existent au système mis en place depuis de nombreuses années. La prise en considération de « l'humain d'abord » sera notre priorité dans les choix et décisions à venir.

Nous serons les garants des 511 votants en notre faveur pendant les six années à venir, au nouveau conseil municipal.
Nous y siégerons dans un esprit constructif où l'intérêt de l'ensemble des citoyens sera notre priorité.

Du travail nous attend, les Bannalécois nous jugeront dans le temps et nous ferons en sorte de ne pas les décevoir.

Un petit mot, enfin, pour nous féliciter de cette campagne exemplaire où le respect mutuel et la bonne humeur de chacun ont primé tout au long de ces dernières semaines.

Mersi bras deoc'h!

Les élus de Bannalec bouge

Les rendez-vous 2014.....

MAI

Mardi 20	Don du sang
Samedi 24	Concert Méta'Blues (salle J. Moulin)
	Tournoi de foot jeunes par la FDG (stade)
Jeudi 29	Pardon de la Véronique
Samedi 31	Randonnée familiale, par la municipalité (espace A. Duval)

JUIN

Dimanche 1er	Rando cyclo et marche, par le Vélo Loisirs (stade)
Samedi 7	Kermesse de l'école Notre-Dame
	Journée sénégalaise de Bannalec Sénégal Solidarité (J. Moulin)
Sam 7 / dim 8	Ball trap de St-Cado
Dimanche 8	Pardon de Trémeur (repas et fest-noz gratuit le soir)
	Spectacle du Théâtre «Na» (salle J. Moulin)
Samedi 14	Kermesse des parents d'élèves, écoles publiques (esp. A. Duval)
	Concert Espace musique (chapelle)
	Concert par l'association «Souffle de vie» (salle J. Moulin)
Dimanche 15	Grand loto du Club de loisirs (salle J. Moulin)
Vendredi 20	Fête de la musique
Dimanche 22	Troc et puces, randonnée du Comité de St Cado (espace A. Duval)
Vendredi 27	Spectacle du Théâtre «Na» (salle J. Moulin)
Samedi 28	Repas, marche, feu de la St Jean du Comité Banaleg - Irland
	Concours cantonal de chevaux bretons
	Gala de gymnastique (complexe Pierre Boëdec)
Dimanche 29	Pardon de St-Jacques
	Pétanque: challenge de l'amitié (espace A. Duval)

JUILLET

Samedi 5	Cochon grillé de l' U.N.C (salle J. Moulin)
Dimanche 6	Vide-greniers de l'U.C.AB (bourg)
	Pardon de Trébalay
Dimanche 13	Courses enfants, retraite aux flambeaux, feu d'artifice (stade), après *moules-frites* des supporters de la FDG (espace Duval)
	Semi-nocturne de pétanque
Lundi 14	Concours départ. d'attelage du sud Finistère, à Coatéréac
Samedi 19	Journée du vélo, par l'UCQ
Vendredi 25	Les vendredis de Bann'Anim : Concert Nanou
Dimanche 27	Pardon de Sainte-Anne

AOÛT

Vendredi 1er	Les vendredis de Bann'Anim : Groupe de musique de Bannalec
Dimanche 3	Pardon de l'Eglise Blanche
Vendredi 8	Les vendredis de Bann'Anim : Solèn et ses musiciens
Jeu 14 / Ven 15	Vieux métiers, Nuit cabaret, Festival noces bretonnes de l'ensemble folklorique «Les Genêts d'Or»
Dimanche 24	Pardon de Saint-Cado
Samedi 30	Forum des sports (espace A. Duval)
Dimanche 31	Baptêmes de Harley Davidson à St-Jacques, repas et concert par l'association de motards «Ankou» à l'espace A. Duval

SEPTEMBRE

Dimanche 7	*La Jean-Louis Conan* : marche, vélo, VTT, course à pied, à St-Jacques au profit de l'APAJH
Mardi 9	Don du sang (salle J. Moulin)
12/13 /14 /15	Fêtes patronales
Samedi 20	Concert Méta'blues (salle J. Moulin)
Dimanche 21	Pardon de Saint-Mathieu
	Vide-greniers de la crèche Point Virgule (salle J. Moulin)
Samedi 27	Kermesse de l'EHPAD
Dimanche 28	Repas des parents d'élèves de l'école Notre-Dame

Sans oublier...
les rendez-vous habituels

Marche de mi-avril à mi-septembre, tous les jeudis à 19h45 par l'association Bann'Anim.

Pétanque tous les vendredis de juillet et d'août, à 14 h 30, en doublettes, au boulodrome.
Ouvert à tous. Mises + 30 % + coupes.

Tourisme et randonnée

L'Office de tourisme intercommunal Terre Océane sera ouvert en juillet et août, du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Le guide des des circuits de randonnées est disponible gracieusement à l'accueil de la mairie ou à l'office de tourisme.

Le plan de la commune, ainsi que des circuits de randonnée sont désormais visibles et consultables sur le pignon de la mairie.

Cette année, tous les sentiers de la commune ont été re-balisés avec des balises jaunes et blanches, signe distinctif que l'on retrouve sur le territoire de toutes les communes du Pays de Quimperlé.

Culture et loisirs

Les expositions au centre culturel Michel Thersiquel

L'entrée est libre. Chaque exposition commence par un moment convivial et ouvert à tous, le vernissage, où vous pouvez rencontrer les artistes, échanger avec eux et découvrir des univers artistiques que nous espérons riches et variés.

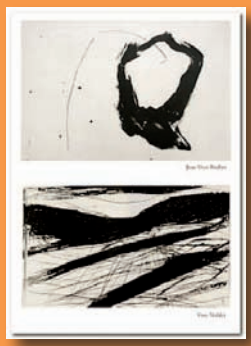

Jusqu'au 24 mai

Yves Noblet et Jean-Yves Bocher
Le geste et la forme
Estampes et peintures

Yves Noblet est peintre, graveur et architecte du paysage. *« Près de l'eau, notamment, je ressens la force de la nature et j'éprouve le besoin d'épurer les lignes, d'enlever, pour que l'essentiel s'impose. Le moins dit le plus ».* Principalement en noir et blanc. Mais également parfois à l'aide de quelques touches de couleur à l'huile. Il grave souvent dans son atelier. Il le fait aussi directement sur place, à la pointe sèche sur le métal, sur lequel s'écrit sa présence au monde.
Jean-Yves Bocher se sent *« en permanente recherche, dans ce monde qui nous guette et nous entoure ».* La gravure, pour lui, est un besoin. Parfois proche de la pulsion. *« Je me suis peu à peu détaché de la figure, l'abstrait s'est imposé, comme un lâcher-prise, un moyen de laisser venir cette recherche profonde du sens ».* Son art lui permet de frôler ce monde de rêves, limite, en filigrane, du conscient et de l'inconscient.

Du 28 mai au 28 juin

Abdoulaye Sané, Catherine L'Hostis et Mehdi Nédélec
Du côté de l'Afrique
Peintures et photos

Catherine L'Hostis présente des portraits de femmes de couleurs, mélange d'acrylique et de pastel avec en toile de fond des motifs inspirés de tissus du continent africain. *« Mes portraits sont un hymne au métissage, une invitation à la rencontre et à l'échange. Je peins uniquement des femmes. »*
Abdulaye Sané est un artiste complet: dessinateur, peintre, poète, écrivain, musicien. Il se laisse guider par le crayon, toujours au bout des doigts. Il ne sait pas être inactif et laisse son crayon faire un trait, qui aboutit à des tableaux surréalistes. On retrouve du relief grâce aux matériaux utilisés : des stylos à paillettes, des bijoux, du sable ou du pastel gratté. Pour l'artiste, ses peintures, c'est un moyen de communication. Elles parlent d'évasion.
Mehdi Nédélec est photographe indépendant depuis 2009. Ses photos argentiques nous présentent ses projets en Afrique. Grâce à un ami malien, il a pu saisir *« le temps d'une pose »*, l'image, la voix et le regard de ces habitants de brousse : une identité africaine. *« Aujourd'hui, je continue toujours d'aller vers l'autre, dans un souhait de retranscrire une vérité authentique et fidèle des êtres que je photographie ».*

Du 2 juillet au 9 août

Au fils d'Arts
Ar Banal aour Banaleg
Elégance et traditions au Pays des Genêts
Dentelles, broderies et photos

Des photographies, des broderies nous feront découvrir ou redécouvrir les évènements importants du cercle celtique de Bannalec qui depuis 1943 perpétue les traditions de musique, danse et culture bretonne dans notre commune. Les travaux de dentelles aux fuseaux de l'association bannalécoise *Aux fils d'arts* viendront tout naturellement ajouter une touche d'élégance et de raffinement à cette exposition. Démonstration et animation par les adhérentes de l'association durant cette exposition. Renseignements au 02 98 35 40 50.

Gros plan sur

Le Raid des familles samedi 31 mai

Le service jeunesse, en collaboration avec l'association Quimper Orientation et l'US Bannalec, organise, le samedi 31 mai, le premier **Raid des familles**. Course d'orientation, VTT et épreuves sportives diverses (lancers, sauts, tir à l'arc, ...) seront au menu des équipes de 4 personnes, dont au minimum un adulte et un enfant de plus de 10 ans.
Rendez-vous est donné à tous les participants le samedi, à 9h30, à la halle des sports André Duval. Le raid débutera par une épreuve pédestre d'orientation dans le bois de Kerlagadic. Après le repas pris en commun au stade, le raid se poursuivra par des épreuves sportives au stade, pour s'achever par la course d'orientation en VTT. La remise des prix est prévue en fin d'après-midi.

Un raid loisirs pour tous

Le raid sportif étant réservé aux enfants de plus de 10 ans, il est prévu un raid loisirs sans limite d'âge, composé d'un circuit pédestre plus court avec un suivi d'itinéraire et d'un parcours d'orientation, d'épreuves sportives au stade et, en conclusion, d'un parcours VTT plus court.

Renseignements et inscriptions auprès du service jeunesse : 02 98 39 57 22

Tarif : 5 € par équipe.
Priorité dans un premier temps aux équipes composées d'au moins un Bannalécois.